

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

PPCR/SC.10/10
16 avril 2012

Réunion du Sous-comité du PPCR
Washington (États-Unis)
30 avril 2012

Point 11 de l'ordre du jour

LISTE D'EXPERTS DU PPCR

Projet de décision du Sous-comité du PPCR

Le Sous-comité, ayant examiné le document PPCR/SC.10/10 intitulé *Liste d'experts du PPCR*, approuve cette liste. Le Sous-comité du PPCR invite le gouvernement haïtien à choisir un expert dans la liste approuvée qui sera chargé d'examiner la version préliminaire du SPCR une fois qu'elle sera disponible.

I. INTRODUCTION

1. Conformément aux *Procédures pour la préparation d'examens techniques indépendants des plans d'investissement au titre du PPCR et du SREP* convenues, un projet de liste d'experts du PPCR disponibles pour réaliser des examens techniques indépendants des plans d'investissement au titre du PPCR avait été distribué aux membres du Sous-comité du PPCR pour approbation en septembre 2011. Faute de parvenir à un accord, le Sous-comité n'avait pas approuvé cette liste, plusieurs membres du Sous-comité ayant fait valoir qu'il convenait de rechercher au préalable un meilleur équilibre hommes-femmes.

2. Lors de sa réunion de novembre 2011, le Sous-comité du PPCR a réitéré sa demande auprès de l'Unité administrative des CIF et des BMD les invitant à prendre les dispositions nécessaires pour que la liste d'experts proposée reflète une représentation plus équitable des deux sexes, et il a pris note du fait que l'Unité administrative des CIF avait examiné de nouveaux curriculum vitae de candidates à inclure dans la liste.

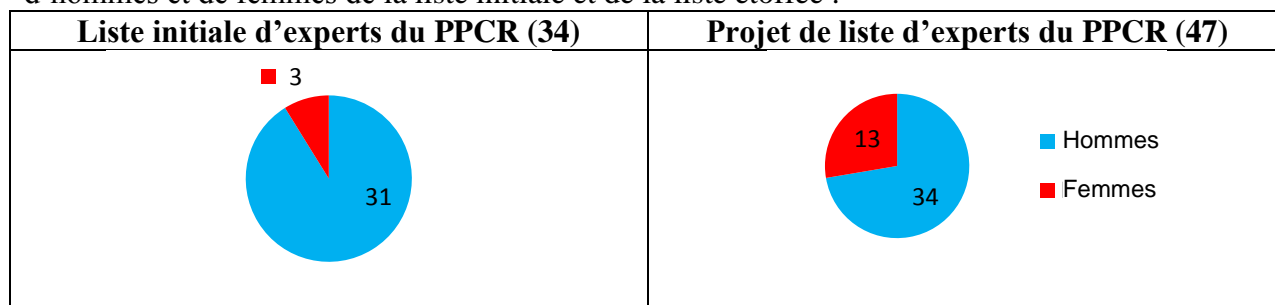
3. Le présent document soumet à l'approbation du Sous-comité une liste étoffée d'experts présentant un meilleur équilibre dans la proportion d'hommes et de femmes que la liste initiale. Il est demandé au Sous-comité d'examiner et d'approuver la liste proposée.

II. PROJET DE LISTE D'EXPERTS DU PPCR

4. La liste initiale d'experts du PPCR proposée en septembre 2011 comptait 34 candidats, dont 31 hommes et 3 femmes. Ces derniers mois, l'Unité administrative des CIF, en collaboration avec les BMD, a sollicité les noms et les curriculum vitae de spécialistes de sexe féminin susceptibles de figurer sur cette liste. Les BMD ont identifié plusieurs candidates potentielles, et un appel ouvert à candidatures a été publié sur le site web des CIF.

5. Suite à cet appel, 13 nouvelles candidatures ont été reçues, dont dix féminines. Après examen et approbation de leur dossier par le Comité des BMD, ces candidates ont été ajoutées au projet de liste joint en Annexe.

6. Le projet de liste comprend 47 experts agréés par le Comité des BMD, qui a jugé qu'ils remplissaient les critères d'éligibilité convenus (voir l'Annexe B des *Procédures pour la préparation d'examens techniques indépendants des plans d'investissement au titre du PPCR et du SREP*). Le diagramme ci-dessous présente les modifications intervenues dans la proportion d'hommes et de femmes de la liste initiale et de la liste étoffée :



7. L'Annexe 1 énumère les 47 experts qu'il est proposé d'inclure dans la liste d'experts du PPCR.